



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conditions d'attribution

Question écrite n° 75587

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui indiquer pour quelles raisons les caisses d'allocations familiales font apparaître sur l'enveloppe même de l'envoi des déclarations de ressources la mention « le non-renvoi de la déclaration de ressources entraîne la suppression des allocations familiales. ». Or une telle mention dans un certain nombre de quartiers sensibles entraîne trop souvent le vol de ces courriers, qui ne parviennent même pas à leur destinataire.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75587

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2070